

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHE
Trois mois..... 5 fr.
Six mois..... 9 fr.
Un an..... 16 fr.

ACTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance. Annonces... 25 c la ligne. Réclames... 50 c.

M. Hava, rue J.-J. Rousseau, 3
M. Laffie et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Hiver.

Tableau 2.	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte (151)	Poste mixte	Omnibus mixte (405)	Paris..... — Départ.	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte	Monsempron-Libos. — Départ.	Omnibus jours de foire	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte
Cahors. — Départ.	5h10	12h25	5h40	8h41	5h49	7h40	7h45	9h40	7h45	9h40	7h45	7h30	9h30	5h25	7h50
Mercuès.....	5 26	12 47	5 55	9 59	6 44	9 57	8 36	10 30	8 36	10 30	8 36	7 37	9 37	5 37	7 57
Parnac.....	5 39	1 7	6 7	10 58	5 46	11 6	8 50	4 45	8 50	4 45	8 50	8 2	9 57	6 7	8 19
Luzach.....	5 47	1 20	6 16	3 28	10 18	—	—	—	—	—	—	8 11	10 6	6 20	8 28
Castelfranc.....	6 3	1 43	6 37	9 34	9 42	—	—	—	—	—	—	8 30	10 20	6 43	8 46
Puy-l'Evêque.....	6 17	2 »	6 49	7 45	12 42	7 53	5h50	2h	5h50	2h	5h50	8 44	10 32	7 2	9 »
Duravel.....	6 27	2 14	6 58	4 39	—	—	7 15	—	7 15	—	7 15	8 55	10 41	7 18	9 11
Soturac Touzac.....	6 37	2 27	7 7	—	—	—	—	—	—	—	—	9 7	10 52	7 35	9 23
Fumel.....	7 1	2 44	7 19	—	—	—	—	—	—	—	—	9 25	11 8	7 54	9 41
Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 3	2 51	7 26	12 39	4 39	3 4	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Cahors, le 21 Novembre 1874

ELECTIONS DU 22 NOVEMBRE

LISTE MUNICIPALE

MM.

- 1 CANGARDEL, Paul, maire, cons. sort.
- 2 FAVAS, adj. ancien Agt-V. en chef, Id.
- 3 ANDURAND-ROLLAND, adjoint, Id.
- 4 AUSSET, docteur-médecin, Id.
- 5 BAUDEL, professeur au Lycée.
- 6 BESSIÈRES, av., memb. du C. g., Id.
- 7 BILLIÈRES, avoué-licencié.
- 8 CALMELS, A., avocat, juge de paix, Id.
- 9 CAMBRES, G., avocat, m. du C. g. Id.
- 10 CANGARDEL, Ernest, négociant.
- 11 CAVIOLE, Charles, docteur-méd., Id.
- 12 CÉLIÈRES, docteur-médecin.
- 13 CHAMBERT, nég., anc. prés^t du trib. de Cce, Id.
- 14 COMBES, propriétaire.
- 15 DELBREIL, Scipion, avoué-licencié.
- 16 DELPORT, Eugène, propriétaire.
- 17 DUCROS, avoué-licencié.
- 18 DUFOUR, François, avocat.
- 19 FICAT, architecte, Id.
- 20 DE FLAUJAC, F., ancien maire de la ville de Cahors, id.
- 21 GROS, ingénieur en chef.
- 22 GUIRAUDIES-CAPDEVILLE, anc. comd^t des mobiles du Lot.
- 23 LABOURIANNE, entrepreneur, Id.
- 24 MAYZEN, Jules, avocat, m. du C. g.
- 25 PONTIÉ, Jacques, nég., juge au trib. de comce, Id.
- 26 ROUQUETTE, ph., juge au trib. com.
- 27 SÉVAL, entrepreneur.

AUX ÉLECTEURS

Le Président de la République, dans un de ses récents voyages, a déclaré publiquement que son intention est de faire « un appel aux hommes modérés de tous les partis. »

Cet appel patriotique, reproduit par les journaux, a été justement approuvé, comme inspiré par la haute sagesse qui distingue le Chef auguste du Gouvernement de la France.

C'est surtout dans les Elections municipales qu'il convient d'en réaliser l'application. C'est dans cet esprit et dans un but de conciliation qu'a été composée et arrêtée la liste des candidats que nous proposons au choix des élec-

teurs. Elle renferme les noms d'hommes honorables, modérés, éclairés, qui peuvent avoir des opinions diverses et des préférences particulières, mais qui n'appartiennent pas à la politique active et militante et qui sont par dessus tout dévoués à leurs compatriotes pour l'administration de notre cité.

Ces candidats sont tous capables de gouverner sagement la commune de Cahors, d'opérer les améliorations utiles, d'aborder et de résoudre toutes les questions qui peuvent intéresser le bien-être et la prospérité de la cité cadurcienne, ils méritent à juste titre la confiance de leurs concitoyens.

La liste que nous présentons est véritablement *conservatrice* dans l'acception propre de ce mot. Car par *principes conservateurs*, compris dans le sens philosophique de la morale sociale, il faut entendre, non pas ceux qui tendraient à favoriser le triomphe d'un parti, à l'exclusion des autres, mais bien les principes dont l'application a pour but et pour effet de faire respecter la religion, la famille et la propriété, de procurer l'ordre social, la liberté sans licence, les réformes imposées par les besoins des temps, les progrès pacifiques, de faire fleurir l'agriculture, l'industrie et le commerce, en un mot les principes véritablement civilisateurs, qui doivent naturellement amener le bien-être, la grandeur et la prospérité de la Nation.

C'est sur ce terrain largement *conservateur* et réellement *national*, que devraient se donner la main tous les hommes intelligents et dévoués au bien public, qui aspirent à travailler avec ardeur à la régénération de la France, en s'élevant au-dessus des partis et des passions politiques.

Nous respectons et nous honorons tous les hommes sages et modérés, quelles que soient leurs opinions. Mais nous déplorons les luttes électorales, passionnées et exclusives, qui sèment la division parmi les hommes et entravent plus ou moins la marche du progrès social.

Ce que veut sincèrement la majorité des électeurs de la France, c'est l'union et le concours de tous les bons citoyens disposés à se consacrer à tous les besoins de la Patrie.

Électeurs de Cahors et du département du Lot, vous saurez apprécier la sagesse des principes que nous venons d'exposer. Nous espérons qu'ils éclaireront et dirigeront votre vote, pour le choix des conseillers municipaux.

C'est dans l'application de ces principes, que réside le vrai patriotisme; car le patriotisme consiste à s'élever au-dessus des passions et des intérêts personnels, pour se dévouer à son pays.

LA RÉDACTION.

Aux Électeurs de la com^m de Cahors

Mes chers Concitoyens,

Lorsque j'ai accepté les fonctions pénibles de maire de la ville, je n'ai eu que la légitime ambition de bien administrer les intérêts qui m'étaient confiés; dans toutes les questions qui se sont présentées, j'ai été heureux de rencontrer l'adhésion unanime de mes collègues.

C'est ainsi que nous avons amené à bien la question si importante du Casernement, qui a été résolue de la façon la plus économique, et en même temps la plus conforme aux intérêts de la ville. Le prochain établissement d'un magnifique Champ de foire a été la conséquence du projet qui vient d'être accepté par l'administration de la guerre.

J'ai étudié et fait étudier, par des hommes compétents, la question de l'amélioration de notre distribution d'eau. Mon vœu est de la résoudre le plus rapidement possible, de manière à assurer le service permanent des fontaines publiques.

Uni avec les membres du Conseil municipal, je désirais me présenter à vos suffrages entouré, *sans exception*, de tous mes Collègues. Je leur ai proposé de former une liste sur ces bases, et de vous laisser le soin de combler les vides qui étaient survenus.

J'aurais été heureux de voir ma pensée acceptée par tous.

Quelques-uns de mes Collègues ont voulu faire, des élections municipales, une question politique.

Leur exigence est allée jusqu'à me proposer de supprimer plusieurs noms, qui sont des plus honorables et des plus sympathiques à la population, et dont les connaissances spéciales ont rendu de nombreux services. Je ne pouvais ni ne devais m'associer à une telle pensée.

Je regrette du fond de l'âme cette scission et j'en laisse la responsabilité à ses auteurs.

La liste que j'ai l'honneur de vous proposer, est formée de treize des anciens Conseillers municipaux parmi lesquels figurent mes deux Adjointes dont le concours m'a été aussi utile que dévoué.

Nous avons complété notre liste en appelant les hommes qui sont le mieux à même d'apprécier et de défendre les intérêts de notre cité.

Nous avons banni toute préoccupation politique en choisissant les noms qui vont vous être proposés. Nous n'avons eu d'autre but que celui d'assurer les éléments, toujours très féconds, d'une bonne administration locale.

C'est à vous, mes chers Concitoyens, de décider si j'ai su, ainsi que mes collègues, me conformer à vos désirs et à vos espérances.

PAUL CANGARDEL.

CONSÉQUENCES

Des élections municipales

Nous pensons que les électeurs, et surtout ceux qui sont pères de famille, doivent mûrement réfléchir avant de se décider pour l'une ou l'autre liste. Il est de la dernière évidence que le premier acte d'un conseil municipal radical, sera de se prononcer pour l'enseignement laïque et obligatoire. Nous avons le droit de prévoir cette éventualité, car les membres du conseil qui se sont séparés de leurs collègues pour former une liste essentiellement politique et républicaine, se sont déjà prononcés de la manière la plus catégorique sur cette importante question.

Nous rappellerons notamment, que sur la liste républicaine figurent les noms des auteurs d'une proposition qui tendait à enlever l'enseignement aux Frères de la doctrine chrétienne.

Les habitants de la ville de Cahors ont eu trop à se louer de ces excellents instituteurs de la jeunesse, pour hésiter à se prononcer en faveur de ceux qui en ont toujours été les défenseurs.

Il ne saurait y avoir de doute, le triomphe de la liste radicale aura pour conséquence le départ des écoles congréganistes.

Le succès de la liste municipale en tête de laquelle figure l'honorable M. Cangardel consolide la situation de notre enseignement; il assure en même temps une économie notable pour les finances de la ville. Nous défions nos adversaires, de nous prouver, qu'ils pourront réaliser l'enseignement laïque et obligatoire au même prix et d'une façon aussi satisfaisante.

Nous savons du reste quelle a été l'insuffisance des conseils municipaux radicaux dans toutes les villes. Lyon, Marseille, Toulouse notamment, savent à quoi s'en tenir sur ces administrateurs qui font passer la question politique avant les intérêts administratifs. Nous pourrions rappeler par quel nombre de millions se chiffrent les erreurs de ces administrateurs fantaisistes.

Nous pensons que les radicaux de notre cité possèdent cet esprit de désintéressement si désirable pour les fonctions gratuites. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de nous souvenir que leurs coréligionnaires de Paris, de Marseille et de Lyon ont à plusieurs reprises tenté d'attacher des traitements à leurs fonctions.

Dernièrement encore un conseiller municipal de Paris faisait une proposition dans ce sens.

Un conseil municipal, n'est après tout que l'image agrandie d'une famille, et nous estimons que c'est faire acte de prévoyance, que de se prononcer pour ceux qui, bannissant toute préoccupation politique, acceptent les hommes non pas pour leurs opinions, mais pour leur valeur personnelle. A ce titre, la liste patronnée par l'honorable M. Cangardel offre toutes les garanties désirables, elle renferme toutes les spécialités. A côté du nom de M. Gros notre habile ingénieur de la navigation, figure celui de M. Favas, l'auteur du magnifique réseau de notre vicinalité. Tous les intérêts sont représentés: l'industrie, le barreau, le commerce, plusieurs entrepreneurs de travaux publics sont là pour représenter le travail qui intéresse le plus près

les classes laborieuses. Telle est la liste que nous recommandons à tous ceux qui sont soucieux des intérêts de leur cité.

Au moment de l'ouverture du scrutin, nous recommandons aux électeurs municipaux les lignes suivantes de *Paris-Journal* :

Quand nos adversaires disent, et ils ne se font pas faute de le répéter tous les jours : « Il faut que les élections municipales soient avant tout républicaines » ; c'est comme s'ils disaient : « Les affaires vont trop bien, les récoltes ont été trop belles, l'argent est trop abondant, la confiance dans le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon trop entière, l'ordre trop assuré, la convalescence de la France est en trop bon train ; il faut que nous changions tout cela ».

Que demain dimanche, 22 novembre, le suffrage universel, obéissant à une inspiration de suicide, donne dans les conseils municipaux la majorité selon le cœur de la République française et de ses annexes parisiennes et provinciales ; que dans les 35,000 communes de la France, calculées à raison de 15 conseillers par commune, soit 525 conseillers pour tout le pays, les Barodet, les Marcou, les Raspail, les Cadet, les Rousselle, les Madier de Montjan soient, non pas même en majorité, mais seulement en nombre plus considérable que par le passé, et l'on verra si la tranquillité et la prospérité croissent en raison inverse des progrès de l'esprit républicain.

Les élections municipales sont des élections d'affaires, à propos desquelles il n'aurait dû être question ni de monarchie, ni de république, ni d'empire. Grâce à la façon dont les radicaux ont pris leurs mesures pour les exploiter, le renouvellement des conseils municipaux constitue maintenant comme une échéance de vie ou de mort, à la veille de laquelle l'opinion publique subit un ébranlement aussi fâcheux qu'inutile.

Si l'esprit conservateur l'emporte, comme nous voulons l'espérer, nous restons en face de tous nos problèmes politiques et sociaux, mais nous gardons intactes les chances de bonne solution qui nous restaient avant l'élection. Si les manœuvres révolutionnaires parvenaient à vaincre, le mal serait immense et l'alarme générale. Tel est le caractère inégal de la partie qui va s'engager, et c'est ce qui la rend pour nous si ingrate à jouer : perdue, elle ruine le pays ; gagnée, elle permet simplement de continuer, dans les mêmes conditions qu'avant le scrutin, l'œuvre de convalescence nationale.

Bulletin politique

Nous suivons avec un vif intérêt les divers mouvements de l'opinion dans le monde parlementaire, à la veille de la réunion de l'Assemblée nationale. Contrairement aux prévisions des pessimistes, il est certain qu'il s'est fait, depuis quelque temps, un certain apaisement dans les esprits, et que le mot *conciliation* n'est pas aussi invraisemblable que le voudraient les partis qui cherchent à pêcher en eau trouble.

On communique à la *Patrie* une lettre des plus importantes écrite à un homme politique par un membre très influent du centre gauche. Ce député, dont la *Patrie* a promis de taire le nom, déclare dans cette lettre qu'il veut s'affranchir totalement du joug que M. Thiers fait peser sur le groupe Maleville et que, tout en demeurant sur le terrain républicain conservateur, il entend ne plus refuser systématiquement, comme l'exige de ses amis l'ex-président, l'organisation des pouvoirs confiés pour sept ans au maréchal de Mac-Mahon. Le signataire de cette lettre affirme que cinquante de ses collègues sont dans les mêmes dispositions.

Il n'est pas inutile de faire remarquer, ajoute la *Patrie*, que ce député, auquel M. Thiers avait voulu confier un portefeuille, appartient ainsi que ses amis, non pas au groupe Dufaure, mais à la fraction franchement républicaine du centre gauche. Il y a donc là un symptôme dont l'importance est indiscutable et qui semble présager une rupture à bref délai entre le centre gauche et les radicaux.

D'un autre côté, on lit dans le *Journal de Paris* :

La plupart des journaux radicaux se plaisaient récemment à montrer le centre gauche absolument

attaché au programme de la politique future qu'on lui prêtait, et qui se résume dans ces deux mots : République et dissolution. Un des hommes les plus marquants du centre gauche et qui présida même ce groupe parlementaire, M. Albert Christophle, député de l'Orne, s'explique catégoriquement, à ce sujet, dans une lettre à un de ses amis qui lui demandait son avis sur la lettre de M. Louis Blanc. M. Christophle, homme d'opinions modérées, qui s'est trouvé, comme tant d'autres, séduit par l'utopie rêvée par M. Thiers, tient à démontrer qu'il ne s'est pas engagé à fond, qu'il lui répugnerait personnellement de suivre les radicaux, dans toutes leurs entreprises, et que loin de partager l'opinion de M. Louis Blanc qui refuse à l'assemblée actuelle le droit de constituer, il est, au contraire, intimement convaincu qu'elle ne commettra pas la faute de se séparer avant d'avoir constitué quelque chose.

Il est clair que nous sommes loin de partager toutes les idées, disons toutes les illusions, exprimées dans cette lettre avec une modération remarquable. Mais, dans un moment où l'on ne craint pas de montrer le centre gauche comme le complice futur de projets nettement exprimés, il est possible que cette lettre cause aux radicaux une impression fâcheuse, en ce sens surtout que M. Christophle, dont l'autorité n'est pas douteuse sur nombre de membres du centre gauche, tient à cœur d'affirmer que, selon lui, le groupe parlementaire auquel il appartient ne doit subir aucune pression, obéir à aucun programme dicté, mais au contraire conserver son libre arbitre et ne point fermer l'oreille à la conciliation. « Si en était ainsi, dit M. Christophle, le centre gauche s'abandonnerait lui-même et compromettrait, à la fois, ses principes et la situation qu'il a conquise dans le pays. » Ce qui revient à dire ou à peu près que le centre gauche ne peut pas et ne doit pas se laisser absorber par les partis extrêmes. Cette lettre de M. Christophle pourrait bien changer les caresses en invectives, en montrant aux radicaux qu'un membre des plus autorisés du centre se montre rebelle à leurs avances et se contente de se tenir à la porte de leur église.

On peut remarquer d'ailleurs, depuis quelques jours, dans les journaux républicains conservateurs un certain désarroi, et constater tout au moins qu'ils n'ont pas la même façon d'envisager les choses.

Revue des Journaux

Patrie.

Les républicains conservateurs semblent aujourd'hui tout penauds et tout déconfits. On ne remarque plus chez eux ce beau feu des mois de novembre 1872, mai 1873, juin et juillet 1874, qui les poussait à partir vaillamment en guerre, à l'instar du sire légendaire de Franboisy. Non, les *Débats* sont maintenant sans courage et le *Temps* semble lui-même sans vigueur et sans voix.

C'est qu'avant la réunion de l'Assemblée nationale, il y a les élections municipales, ce terrible cap des tempêtes, à passer.

« Qu'on y songe, dit le *Journal des Débats*, l'énorme faute de l'élection Barodet, dont les conséquences pèsent encore sur la République, ne serait rien auprès de cette nouvelle faute, qui consisterait à faire triompher à Paris des candidatures « trop accentuées. » — « Que les radicaux, s'écrie la feuille républicaine modérée d'une façon toute dramatique, que les radicaux mesurent la responsabilité qui leur incombe. Cette fois encore, L'HEURE EST SOLENNELLE. »

Les *Débats* nous paraissent, en vérité, bien venus, après toutes les fustigations et les rajoleries que, quatre ans durant, ils ont adressées aux radicaux, de jeter aujourd'hui le cri d'alarme, et, quand ils ont tant de fois promis au pays le triomphe de leur prétendue République conservatrice, d'être finalement réduits à reconnaître que la solution de la question dépend exclusivement des démagogues !

Des faits de ce genre n'avaient pas sans doute besoin de se produire pour porter l'enseignement et la conviction dans les esprits fermes et droits ; mais ils sont toujours bons à relever, toujours bons à repandre pour ramener les hésitants et convaincre les incertains.

Quant au *Temps*, c'est à se demander vraiment s'il s'est endormi au lendemain de la prorogation de la Chambre, pour ne se réveiller qu'à la veille de sa rentrée. L'on y lit, en effet : « *Personne à gauche n'a jamais demandé, comme on nous en accuse si souvent, une proclamation théorique et solennelle de la République ; ce que nous voulons, c'est que l'Assemblée accepte sans arrière-pensée le gouvernement actuel du pays.* »

Mais le *Temps* n'a donc pas lu le récent programme des comités radicaux pour les élections municipales, programme en tête duquel figure ce point :

« Reconnaissance du gouvernement républicain comme seul de droit. »

Et le *Temps* ne nous dira pas sans doute que les comités radicaux en question ne font pas partie de « la gauche. » Nous lui répondrions, en effet, qu'ils en font si bien partie, que se sont eux qui dirigent à leur gré le mouvement et remorquent tout le système.

Inutile, croyons-nous, d'insister plus sur cette désorientation manifeste des hommes de la gauche modérée et du centre gauche. La conclusion que nous en avons tirée, à savoir : qu'ils ne peuvent rien sans les pires radicaux, dans les mains desquels, en 1874 comme en 1871, en 1871 comme en 1848, en 1848 comme en 1793, se trouve absolument placé le sort de la République, cette conclusion suffit, car c'est à de bons entendeurs que nous avons affaire.

Journal de Paris.

Le *Bien public* a publié, sous ce titre : *Les étonnements d'un Américain*, une correspondance, extrêmement curieuse, qui lui est adressée de Quincy (Illinois) par un M. Samuel W. Dash. Ce M. Dash lui écrit : « Expliquez-moi, mon ami, le spectacle que l'on voit en France. Le président de votre République est un général, M. de Mac-Mahon ; le vice-président de votre conseil des ministres est un général, M. de Cissey ; votre ministre de l'intérieur est un général, M. de Chabaud La Tour. Vos gouvernants seront tous hommes de guerre. Le sabre règne chez vous ! Que signifie cela ? Dites-moi aussi pourquoi, avec ce penchant pour les hommes de guerre, vous avez renversé M. Thiers (ici, nous citons les propres paroles de sir Samuel) qui, de tous les bourgeois de la terre, en sait le plus long sur l'art mystérieux (admirez mystérieux !) des combats, et qui a écrit les plus savants récits des batailles. Eh bien ! tout cela n'a pas suffi. Il était contraire à l'idéal français de la discipline, qu'un président en habit noir passât en revue des pantalons rouges. Ces choses-là ne se voient tous les jours que de notre côté de l'Océan. Je ne comprends pas votre goût pour les militaires, et votre révolution du 24 mai. Il y a là une contradiction flagrante, choquante, monstrueuse, qui me fait rouler d'étonnement en étonnement. Et, vous savez que les étonnements sont dangereux pour un Américain, qui habite, comme moi, loin de votre théâtre, à Quincy, en Illinois. De grâce, tirez-moi de peine. »

Croiriez-vous que le *Bien public* a refusé ce service à sir Samuel ? Il ne lui a pas appris pourquoi la République appelle le sabre, comme le feu appelle l'eau. M. Samuel W. Dash n'a pas besoin de tourner ses regards vers la France, pour voir la République aux mains des militaires. La République des États-Unis, dont il est, au moins dans le *Bien public*, un dignitaire, est présidée par un général, M. Grant. Les républiques du centre et du sud de l'Amérique sont, la plupart, présidées par des généraux. Tous les mois, nous recevons quelque télégramme du Mexique, de la Bolivie, du Chili, de Costa-Rica, de la Colombie, de l'Equateur, du Guatemala, du Honduras, du Paraguay, de San-Salvador ou de l'Uruguay, qui nous apprend qu'un colonel a fait un prononcement contre le président. Ce ne sont, de l'autre côté de l'Océan, que coups d'Etats et coups de sabre. Et, pour rester dans la patrie de sir Samuel, il n'est pas une monarchie européenne qui ait été ensanguinée par des discordes aussi cruelles, aussi ruineuses que la guerre de la sécession.

Sir Samuel voudrait-il nous expliquer, à nous qui n'acceptons pas aveuglément ces fantaisies, comment les institutions américaines, tant vantées par ceux qui ne les connaissent pas ou qui les défigurent, ont été impuissantes à empêcher la guerre civile ; comment, aussi, sa république est présidée par un général, et marche visiblement à one, à deux, ou à trois dictatures ?

Le système républicain relâche tellement les liens sociaux que, dès qu'un pays est en république, les bons citoyens ont recours au sabre. Le sabre est leur espérance suprême ! Le sabre gouverne les hommes, à défaut de mœurs, d'institutions, d'autorités régulières. L'ordre s'incarne en lui. Il y a plus : Les bons citoyens ne sont plus seuls à recourir au sabre, dans les pays en république, ou simplement en démocratie ; les mauvais citoyens s'adressent à lui, pour imposer leur despotisme. Démocratie et République sont césariennes en haut et en bas ; il ne leur suffit pas que, suivant l'expression de sir Samuel, le César soit le plus militaire des civils, comme M. Thiers ; il faut qu'il soit le plus inflexible des militaires,

comme le maréchal de Mac-Mahon. La République nous jette dans la peur, et la peur nous jette dans les bras d'un général. La République, c'est l'anarchie et puis le sabre.

Informations

Un certain nombre d'agents, appartenant au ministère des finances, ont sollicité des grades dans l'armée territoriale.

D'accord avec son collègue de la guerre, M. Mathieu Bodet a prévenu les trésoriers-payeurs-généraux, les receveurs particuliers et les percepteurs qu'il ne serait donné aucune suite à leur demande.

En temps de guerre, en effet, ces fonctionnaires sont avec l'organisation nouvelle, plus utiles que jamais, et ils pourraient rendre d'importants services à l'autorité militaire sans quitter leur poste.

On assure que le procès de M. d'Arnim sera plaidé, le 9 décembre prochain et les jours suivants, devant le tribunal de première instance de Berlin.

Le directeur de l'arsenal de Tarbes, M. le colonel de Ruffin, a reçu de M. le ministre de la guerre la lettre suivante :

Colonel,

Je viens de recevoir les dernières informations relatives aux écoles à feu de 1874. Elles sont toutes très satisfaisantes. Les régiments ont pris une grande confiance dans le nouvel armement. La justesse du tir, la facilité de la manœuvre de la pièce, la simplicité du chargement ont frappé tous les officiers. Il n'y a eu d'avaries que dans quelques pièces du 1^{er} corps, pièces qui, mal tubées par l'industrie pendant la guerre, seront aisément réparées par vos soins. Les résultats auraient été plus frappants si, comme j'espère pouvoir le faire l'année prochaine, j'avais pu consacrer à ces services une plus grande quantité d'obus chargés. En recevant l'expression de la satisfaction de tous les corps d'armée, je m'empresse de vous témoigner ma reconnaissance. Le système d'artillerie auquel la reconnaissance de l'armée a donné votre nom aura permis de reconstituer, dans quinze mois, nos équipages de campagne. Il a tiré du bronze le maximum de l'effet utile qu'on pouvait en espérer. Il nous permet d'employer dans nos gargousses toutes les poudres conservées dans nos magasins. Il nous fournira le moyen de pourvoir, en peu de mois, à la défense de nos places de premières lignes. Vous êtes sur la voie de nouveaux perfectionnements, et ceux que d'autres officiers présentent avec succès sont en grande partie inspirés par vos propres études. La grandeur des résultats obtenus sera la récompense la plus élevée de vos laborieux efforts et le dédommagement de vos fatigues.

Recevez, colonel, etc.

Général de Cissey,

On annonce le départ de M. Rouher pour l'Angleterre.

Ce voyage, rapproché de quelques autres, donnerait à penser qu'il va être tenu à Chislehurst, un conseil politique en vue de la conduite à tenir dans la prochaine session par le groupe de l'appel au peuple.

(France.)

Un épisode des plus touchants. Strasbourg avait une bannière nationale, d'un caractère tout français, bien entendu.

Les dames de la ville n'ont pas voulu que ce palladium fût brûlé par les Prussiens ou envoyé à Berlin.

Elles viennent d'en faire don à l'église Saint-Martin, de Tours.

Sachez qu'il y a là-dedans une pensée éminemment patriotique.

Saint Martin avant d'être évêque de Tours, avait été soldat et il s'était vaillamment battu contre les Germains.

Fils d'un tribun militaire, il fit deux réponses que nous recommandons aujourd'hui à tous les jeunes soldats :

- Quel est le premier devoir du soldat ?
- Savoir obéir.
- Le second ?
- Savoir mourir.

Chronique locale

et méridionale.

M. Roques, greffier en chef, a écrit aux journaux républicains qu'il déclinait toute candidature pour des motifs qui lui sont exclusivement personnels.

Nous ne saurions trop rappeler aux électeurs qu'ils ont le droit de voter, alors même qu'ils n'auraient pas reçu leur carte électorale. Leur inscription sur les listes suffit pour leur donner le droit de prendre part au scrutin. Ainsi donc, ceux qui n'auraient pas reçu de carte peuvent se présenter sans crainte : ils seront admis à voter sur la seule constatation de leur inscription sur la liste.

Par décision de Mgr l'évêque, ont été nommés :
Curé de Bégoux, M. CASTANIÉ, curé de Labastide-Murat;
Curé de Labastide-Marnhac, M. l'abbé MURAT, vicaire de la cathédrale.

L'Ordo du diocèse pour l'année 1875, sera mis en vente le 1^{er} décembre prochain.

Monseigneur bénissait, mardi, la première pierre de l'église de Vers; c'est dire que toute la commune était en fête. M. le curé, plusieurs ecclésiastiques du canton, M. le maire, MM. les conseillers municipaux, les notabilités de la paroisse, la population toute entière attendaient, réunis près de la charmante petite église de Velles, l'arrivée de Sa Grandeur.

La construction d'une église dans une commune est une œuvre importante toujours; laborieuse souvent. Elle rencontre plus d'une difficulté. M. le maire, dans le discours qu'il a adressé à Monseigneur, n'y a fait allusion que pour constater, avec infiniment de tact, que grâce au puissant appui de quelques-uns, à la bonne volonté de tous ou à un triomphe de tous les obstacles; et il a remercié courtoisement Sa Grandeur, d'être venue encourager et bénir ses administrés.

M. le Conseiller général pour le canton de St-Géry a voulu, dans cette circonstance, donner par sa présence et par sa parole, un témoignage de bienveillance à la commune de Vers. Le public nous saura gré de le faire jouir du plaisir que nous avons éprouvé à entendre M. Depyre.

Monseigneur,

Il y a quelques jours à peine, le canton de Saint-Géry me nommait son représentant au Conseil général; c'est à ce titre que je viens aujourd'hui saluer votre Grandeur et la remercier d'avoir bien voulu relever, par l'éclat de sa présence, la solennité qui se prépare.

Une église qui va disparaître et dont les vieilles murailles jonchent déjà le sol; à côté, une église nouvelle qui est près de surgir, un prêtre vénéré venant consacrer la pierre qui doit lui servir de premier fondement, de tels spectacles sont bien faits, Monseigneur, pour élever des populations qui ont gardé la foi des anciens jours.

Pendant de longs siècles, le modeste sanctuaire, qui bientôt ne sera plus, a entendu les mêmes prières, abrité les mêmes joies, les mêmes douleurs, les mêmes espérances. Si pauvre qu'elle soit, l'église du village n'a rien à envier à nos plus belles cathédrales, car, ici comme là, il y a une patrie pour les âmes, et les générations y succèdent aux générations, marquées du même signe à l'heure de la naissance et à l'heure de la mort.

A voir disparaître une telle demeure, fût-elle la plus humble de toutes, il y aurait une tristesse profonde si elle ne devait pas se relever demain plus large dans ses nouveaux contours, plus fière dans son architecture, plus brillante dans ses ornements. Et cette résurrection doit ici s'accomplir sur le sol agrandi de l'ancienne église; heureuse pensée, celle qui a su concilier ainsi les exigences de l'art avec le respect des plus touchants souvenirs.

C'est la fête de cette résurrection que viennent célébrer les populations qui nous entourent. Au milieu d'elles, Monseigneur, se retrouvent les vertus qui font les nations vaillantes et fortes : la foi religieuse et l'amour du travail.

La foi religieuse ! pour construire une église nouvelle les ressources ordinaires étaient loin de suffire, et les sacrifices volontaires sont venus nom-

breux et abondants. Aujourd'hui, heureux et fiers d'une œuvre qui est surtout la leur, tous les habitants de la paroisse se pressent à l'envi autour de leur évêque, et vous les verrez tout à l'heure s'incliner pieusement sous la main qui les bénira.

L'amour du travail ! ici, Monseigneur, il enfante des merveilles, et les champs qui nous environnent offrent naguère un admirable aspect. Tandis que la vallée étalait avec orgueil ses précieuses cultures, plus loin, étagées sur les côtes, les vignes fléchissaient sous leur abondance : partout la terre s'épanouissait en de magnifiques largesses. C'était une généreuse et libérale providence qui avait fait ces choses, mais elles étaient la récompense des plus rudes fatigues et d'un labeur obstiné. Si fertile qu'elle soit, la terre ne livre pas volontiers ses richesses : il faut les lui arracher; pour cette lutte de chaque jour, il y a ici des bras qui ne se lassent jamais. Ici, la vie est humble, mais elle est virile; on travaille et on croit en Dieu.

Par l'amour du travail et par les saintes croyances, les peuples qui furent abaissés se relèvent. Sans doute une église de plus ou de moins importe peu à ceux-là qui bannissent Dieu des affaires humaines et qui estiment que le sort des nations n'occupe aucune place dans les desseins de la Providence. Une politique plus haute — et nous remercions les représentants de l'autorité d'avoir voulu l'affirmer ici par leur présence, — une politique plus haute met au premier rang de ses soucis le maintien de ces sentiments religieux qui furent toujours pour les nations un honneur et une force.

C'est à ces nobles sentiments que répond la solennité qui nous rassemble. Longtemps les habitants de Vers se rappelleront cette fête qu'ils doivent au zèle de leur digne et bien-aimé pasteur, de leur maire si vigilant et si dévoué; longtemps, Monseigneur, ils se rappelleront votre venue au milieu d'eux et l'insigne faveur qu'il vous a plu de leur accorder. Pour moi, je garderai un fidèle et précieux souvenir de l'honneur qui m'est échu aujourd'hui d'être auprès de votre Grandeur l'interprète de leur reconnaissance.

La population écoutait attentive, émue, charmée, cette chaude et sympathique parole. On n'a pas tous les jours au village la bonne fortune d'entendre des orateurs comme M. Depyre. Elle sentait l'honneur qui lui était fait, et laissait éclater sa joie dans son attitude et dans ses regards. C'est par ce noble langage, disons-le, qu'on instruit et qu'on élève; à de telles paroles ne peuvent répondre que de saines et bien-faisantes émotions.

Monseigneur, avec sa bonne grâce accoutumée a répondu quelques mots à M. le maire et à M. le conseiller général. A la porte de la chapelle, M. le curé à son tour a exprimé à Sa Grandeur, les bonnes dispositions et les sentiments religieux de ses paroissiens. La foule remplissait outre mesure le sanctuaire trop resserré pour cette fête. Monseigneur a félicité, encouragé cette excellente population, a remercié M. le maire, MM. les conseillers municipaux, la paroisse toute entière de ses généreux et persévérants efforts. « L'église nouvelle sera l'œuvre de tous; car tous, riches et pauvres, ont apporté leur concours et leur pierre à la construction de l'édifice. » Sa Grandeur a dit le sens de la cérémonie qu'elle vient présider et des bénédictions qu'elle va répandre. « La foi, le souvenir et la crainte de Dieu, la charité et la concorde : voilà ce qu'abritent, ce que gardent les murs de nos temples et pourquoi l'Eglise les bénit. »

Le temps quoique menaçant a permis à la cérémonie de s'achever en entier. La population suivait avec intérêt et pitié tous les détails. Par la pensée, elle voyait les murs de son église s'élever déjà de ces fondations où le Pontife versait avec l'eau sainte les bénédictions du Très-Haut; de ses vœux et de ses prières elle en appelait le prompt achèvement. Pour les religieux habitants de Vers ce ne pouvait être un spectacle indifférent. Pour eux comme pour toutes nos populations du Quercy, l'église est restée la maison de Dieu et de la prière, le vrai centre et comme l'âme de la commune, car elles comptent encore pour quelque chose la Religion et Dieu, — Dieu de qui seul ils attendent la récompense de leurs fatigues, la bénédiction de leurs travaux, la réalisation de toutes leurs espérances.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES.

Présidence de M. VALETTE, directeur trimestriel.

Séance du 9 novembre 1874.

Extrait du procès-verbal.

M. Langlane offre à la Société une carte d'Espagne et une carte d'Italie.

M. Valette dépose un manuscrit contenant des documents du 15^e siècle.

M. de Fontenilles parle de l'âge du renne et de la situation de la race humaine à cette époque.

Les peuplades de l'âge du renne habitaient des

cavernes et des plateaux, elles s'adonnaient à la chasse et à la pêche et elles paraissent avoir ignoré l'agriculture. Elles ne connaissent aucun métal; elles avaient des armes en silex taillé et se fabriquaient des instruments en os, en corne et en ivoire. M. de Fontenilles cite quelques cavernes des vallées du Lot, de la Thèze et de la Lemance, où l'on rencontre ces armes et ces instruments.

M. Baudel, entretient la Société d'un petit travail poétique du 17^e siècle en français et patois, intitulé : *Dialogue de l'abbé Denant et de son valet Antoine*.

M. d'Orsay rend compte de l'étude sur le département du Lot, présentée par M. de Lambertier, député.

Dans cette étude, l'auteur, après avoir constaté la richesse agricole du département et la longueur relative de la vie moyenne, signale le dépeuplement constant qui s'y produit depuis un demi-siècle. Il attribue ce dépeuplement à diverses causes dont les principales sont d'après lui : une mauvaise répartition des impôts, une trop faible part dans les subventions accordées par l'Etat pour les travaux publics, la trop grande division des héritages, le déboisement, une insuffisante rémunération accordée à la culture du tabac, l'absence complète d'industrie.

L'auteur émet ensuite le vœu que l'Etat procède dans ce département à une révision équitable des impôts; que les allocations accordées pour les travaux publics soient élevées dans une juste proportion, et appelle enfin l'attention des hommes intelligents sur la nécessité de créer des industries locales.

Ordre du jour de la séance du 23 novembre :

- 1^o Discussion sur l'organisation de la bibliothèque de la Société;
- 2^o M. Baudel. — Introduction à l'histoire de l'Université de Cahors;
- 3^o M. Combes. — Rapport sur un travail de M. Daynard, ingénieur civil;
- 4^o M. Langlane. — Travail sur l'Orgue.

Le secrétaire,
POUZERGUES.

LYCÉE DE CAHORS

Compositions du 9 au 15 novembre 1874.

- Mathématiques préparatoires.
- Narration française : 1 Rochette, 2 Desbans.
- Rhétorique.
- Vers latins : 1 Combarieu, 2 Prunieras.
- Seconde.
- Narration française : 1 Pradel, 2 Labro.
- Troisième.
- id. 1 Nouvelles, 2 Albert.
- Cinquième.
- Version latine : 1 Barbier, 2 Delpech.
- Sixième.
- id. 1 Maratuech, 2 Taillade, G.
- Septième.
- Thème latin : 1 Castagné, 2 Talou.
- Huitième.
- Histoire et géographie : 1 Maury, 2 Mogniat.
- Classe primaire. — Première division.
- Histoire : 1 Prunieras, 2 Delmas.
- Deuxième division.
- id. 1 Soulié, 2 Laur.
- Troisième division.
- Géographie : 1 Marron, 2 Bénéch Wilfride.
- Quatrième division.
- id. 1 Combes, 2 Denons.
- Enseignement spécial. — Première année.
- Comptabilité : 1 Vioussens, 2 Cros.
- Deuxième année.
- Anglais : 1 Pasquet, 2 Taillade.
- Première année.
- Phys. et histoire nat. 1 Barbier, 2 Barry.
- Année préparatoire.
- Calcul : 1 Paulus, 2 Pasquiez.
- Pour le proviseur,
- Le censeur des Études,
- T. DURAND.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 14 au 21 novembre 1874.

Naissances.

Vaysset (Jean), rue Ste-Barbe. — Vergnes (Marie-Léonie), à St-Henri. — Barthes (Paul), rue Pellegrin. — Ton (François), rue Valentré. — Bonnemere (Jules-Henri), Boulevard sud. — Belmont (Pierre), à la Citadelle. — Delrieu (Bernard), à St-Georges.

Mariages.

Lefevre (Charles-Paul-Félix) et Gadlewski (Catherine). — Boudare (Jean) et Boudergue (Cécile). — Joséphine-Madeleine-Louise. — Rigal (Charles), et Barrières (Justine).

Décès.

Justinaire (Jean-Pierre), 10 ans, rue Donzelle. — Delfour (Jules), 2 ans 1/2, à St-Georges. — Ver-

tut (Clément), tonnelier, 98 ans, célibataire, à La barre. — Sabrie (Marie), 89 ans, rue St-Urcisse. — Bouyssou (Adeline), 16 ans, Boulevard sud. — Jarlan (Rose), 68 ans, à Begous. — Amadiou (Jean-François), soldat au 3^e régiment du génie, 48 ans, célibataire, hospice.

DÉPARTEMENT DU LOT

OCTROI DE LA VILLE DE MONTCUQ

Il sera procédé le dimanche, 6 décembre 1874, à 3 heures du soir, en l'hôtel-de-ville de Montcuq par le maire, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, à titre de bail à ferme des droits de l'octroi municipal de ladite ville pour trois années entières, qui commenceront le 1^{er} janvier 1875 et finiront le 31 décembre 1877.

Les droits sont établis sur les bœufs, vaches, veaux, génisses, montons, brebis, agneaux de lait, porcs, viandes dépecées ou salées.

La 1^{re} mise à prix est fixée à deux mille cinq cents francs.

Le cahier des charges clauses et conditions de l'adjudication est déposé au secrétariat de la mairie, où il en sera donné connaissance à toutes les personnes qui s'y présenteront; il leur sera également fourni tous les renseignements qu'elles pourront désirer.

Fait à l'hôtel-de-ville de Montcuq, le 30 octobre 1874.

Le maire de Montcuq

L. IRISSOU.

Pour la chronique locale, A. Layout.

Dépêches Télégraphiques

Berlin, 19 novembre.

Les deux policiers qui avaient été installés à l'hôtel d'Arnim, ont quitté l'hôtel, sur l'ordre du président du tribunal, qui a fait signer au Comte sa promesse sur l'honneur de ne pas quitter Berlin avant le procès.

Hendaye, 19 novembre 2 h. soir.

Les éclaireurs carlistes ont tiré sur la gare d'Irun, on s'attend à les voir revenir en masse afin de profiter du départ de Laserna.

Londres, 19 novembre.

L'Impératrice avait eu un refroidissement qui a disparu complètement. Le grand duc Alexis, a rendu visite à l'impératrice Eugénie.

Paris, 20 novembre, 40 h. matin.

Le Journal officiel publie une note pour démentir les bruits mis en circulation par les journaux, au sujet des prétendues décisions qui auraient été prises par le conseil des ministres, relativement à l'attitude que le Gouvernement compterait devoir prendre lors de la discussion des lois constitutionnelles.

M. Caillaux, ministre des travaux publics, vient d'envoyer une circulaire aux préfets pour prévenir les agents dépendant du ministère des travaux publics, qu'il leur est interdit d'accepter le mandat de conseiller municipal sans l'autorisation préalable de l'autorité supérieure.

Bourse de Paris

Paris, 21 novembre 1874.

Rente 3 p. %	61,60
— 4 1/2 p. %	88,40
— 5 p. %	97,95

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^o

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la Langue française, par E. Littré, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, de puis le 15 février 1873.

Le 93^e fascicule, RUB à SAN, est en vente.

ANNONCES

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIERE

Vingt-sept ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castella, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,311.
Verant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que

quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIÈRE, curé.

Cure N° 74,442.
Courmès, par Vence (Alpes-Maritimes), juillet 1874.

Depuis que je fais usage de votre bienveillante Revalescière, je ressens une nouvelle vigueur, la laryngite dont je souffre depuis deux ans tend à disparaître avec le malaise que j'éprouvais dans tous mes membres.

Je vous en exprime toute ma reconnaissance.
MEYFFRET, curé.

Cure N° 68,413.

M. Lacan père, de 7 ans de Paralyse des jambes des bras et de la langue.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes des 4, 7 et 60 fr., rafraichissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25 c. ; de 579 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt chez M. Vinel, pharmacien à Cahors et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^e, 26, place Vendôme, Paris.

Crédit foncier de France.

Emission à 460 fr. d'Obligations communales de 500 francs 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort. Emissions au pair d'Obligations communales 5 0/0, à 5, 6, 7, 8, 9 ou 10 ans d'échéance. — On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 19 ; — dans les départements, aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

On peut chez les mêmes intermédiaires se procurer, au cours, des obligations communales 5 % rapportant 15 francs et remboursables à 300 fr.

PÊCHE ET CHASSE
VIE A LA CAMPAGNE — JOURNAL DES CHASSEURS
LA CHASSE ILLUSTRÉE (7^e ANNÉE)
RÉOUVERTURE DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE
EXERCICE 1874-75

Le moment est revenu de reprendre son journal de chasse et de pêche ; et l'on sait qu'en France, ce journal est unique. C'est la Chasse illustrée, qui a réuni dans son cadre les autres recueils de ce genre. Son prix est le moindre des journaux illustrés, quoique ses gravures soient réputées belles entr

toutes. A la fin de chaque année, ses numéros hebdomadaires forment un admirable volume de salon : plus de 600 pages d'impression et 200 dessins, vignettes, planches, etc. L'œuvre a trouvé bon accueil dans toutes les meilleures familles.

Prix : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 5 fr. — Un numéro est envoyé gratis comme spécimen.

En ce moment la Chasse illustrée publie une délicieuse nouvelle :

sderniers Péc hés du chevalier de Vauce las,

Par M. le marquis de CHERVILLE.

Un exemplaire complet de tout ce qui a paru jusqu'à ce jour sera donné aux abonnés nouveaux avant le 1^{er} septembre.

VIENDE DE PARAITRE

L'ALMANACH DE LA CHASSE ILLUSTRÉE

POUR 1874-75

AVEC LE CARNET DU CHASSEUR

Grand in-8°. Près de 100 gravures, vignettes, fleurons, etc.

Prix à nos bureaux, 56, rue Jacob, à Paris : 1 fr. ; par la poste : 1 fr. 25.

Adresser les demandes à M. Alfred Firmin-Didot, directeur de la Chasse illustrée, 56, rue Jacob, à Paris.

Pour les extraits et articles non signés.
Le propriétaire-gérant, A. Layton.

ARTICLES DE MÉNAGE

Extrait du Catalogue

Meubles de chambre à coucher, 1/2 crin, 1 Canapé ottoman, 2 Fauteuils crapaud et 4 Chaises recouverts en satin tout soie.....	depuis 355	» l'ameub.
Meubles de salon, tout crin, palissandre sculpté, style Louis XIV (tapisserie de Paris, 1 Canapé, 2 Fauteuils et 4 Chaises.....	875	» id.
Pendules en marbre et à sonnerie, avec Coupes en marbre.....	75	» la garni
Suspension de salle à manger, avec lampe boule.....	25	» la pièce.
Lanternes d'antichambre, 6 pans, à tirage, bronze ciselé.....	25	» id.
Lampes forme bouteille, porcelaine décorée pied cuivre, 7 lignes.....	18	» la paire.
Couteaux de table (avec la Boîte).....	5	» la douz.
Verre-d'eau (6 pièces gravées).....	8 50	la garni
Assiettes en porcelaine (22 centimètr)	5	» la douz.
Porte-Bouteilles en fer, ouverts (200 places).....	11	» la pièce.
Buffets de cuisine (bois blanc).....	12 50	id.
Fontaines rondes en gré (à filtre).....	5 25	id.
Tables de cuisine.....	4 25	id.

Collections réunies des Articles de Ménage, CHAUFFAGE, LITTÉRIE, TAPIS, etc., etc.

A LA MÉNAGÈRE

Vaste et unique Etablissement, 20, boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, à Paris.

ENTRÉE LIBRE PRIX FIXE MARQUÉ ENTRÉE LIBRE

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

Expédition en France et à l'Étranger au compte de l'acheteur.
(En France, contre remboursement.)

ARTICLES DE CHAUFFAGE

Extrait du Catalogue

Fourneaux tôle et fonte, avec Grille, Four, Etuve et Chauffe-Assiettes.....	FR.	C.
Cuisinières fonte, avec Four, Chauffe-dièrre fonte émaillée.....	depuis 120	» la pièce.
Calorifères tôle, garniture cuivre.....	22	» id.
Cheminées en marbre avec Chauffe-Assiettes (pour salle à manger).....	20	» id.
Poêles en faïence avec Four.....	100	» id.
Calorifères ronds en fonte, avec Bouches de chaleur et double enveloppe	24	» id.
Cheminées en fonte ornée, foyer au charbon.....	19	» id.
Seaux à charbon, tôle vernie.....	2	» id.
Porte-Parapluies ronds en fer, 4 places (modèle nouveau, propriété de LA MÉNAGÈRE).....	7 25	id.
Chenets Louis XVI, bronze ciselé, bronzés et vernis.....	14	» la paire.
Galeries de cheminées Louis XVI, bronze ciselé, bronzées et vernies.....	30	» la pièce.
Porte-pelle et paire de Pelle et Pin-cettes, bronze ciselé.....	26	» la garni
Garnitures Soufflet et Balai, vrais bois, toutes nuances.....	5 50	id.
Garde-Feu, Pare-Étincelles, fer bronzé, 4 feuilles.....	5	» la pièce.
Eventails en bronze ciselé, bronzés ou vernis.....	60	» id.

A VENDRE

Pour cause de Départ prochain,

LA LIBRAIRIE CLASSIQUE, RELIGIEUSE, ET LITTÉRAIRE

CALMETTE, FILS

A CAHORS.

Cette librairie qui a au moins 150 ans d'existence, se recommande par sa renommée bien établie, sa clientèle choisie, et son assortiment des plus variés. Facilités pour le paiement. — L'offre même de bonnes garanties suffiraient pour traiter.

Vient de paraître

DES VIGNOBLES

PAR A. DUBREUIL

1 vol. in-12 avec 7 cartes et 384 figures dans le texte, prix 6 fr. par la poste 6 fr. 85. — Calendriers à effeuiller, Agendas de poche et de cabinet pour 1875. Articles de bureau, Commission en librairie.

EN VENTE

Chez M. J.-D. Crayssac, libraire

Jean XXII et la Pologne

ÉTUDE HISTORIQUE DU XIV^e SIÈCLE

par M. J. MALINOWSKI, professeur de langues vivantes au Lycée de Cahors.

Prix : 30 centimes

Aux Asthmatiques

30,000 cures par la potion de M. AUBRÉE, médecin pharmacien, Ferté-Vidame (Eure-et-Loir), approuvée par des célébrités médicales ; notice explicative, 40 c.

HYDROPIES, RÉTENSIONS D'URINE, GRAVELLE.

Douleurs néphrétiques, prompt guérison par le traitement spécial de M. AUBRÉE. — Prix : 15 francs.

Spécialité de Confections pour Enfants

CONFECTION SUR MESURE



VÊTEMENTS COMPLETS DE Jeunes Communiantes

A. BOURGEOIS

Marchand Tailleur

(MAISON DE M. CAMBRES, SITUÉE BOULEVARD SUD, A CAHORS.)

A l'honneur d'informer le public, qu'il vient de joindre à son industrie un bel assortiment de vêtements pour Hommes et Enfants de tous âges ; confectionnés par les meilleurs spécialistes de Paris.

Les bonnes relations qu'il conserve toujours avec les meilleures Maisons de production de la Capitale, lui permettent d'offrir qualité, solidité, élégance et bon marché.

Désirant offrir de sérieux avantages à une nombreuse clientèle, il continuera à faire tous ses efforts pour mériter une visite de tous ceux qui daigneront lui confier leurs ordres.

FABRIQUE

CHEMISES, FAUX-COLS, GILETS DE FLANELLE

Spécialité d'Articles pour Homme

J. JOLIVET

CHEMISIER, rue des Chaines, 15, à PÉRIGUEUX.

A Vendre ou à Louer

GARNE OU NON GARNE

L'auberge dite de Jean de Bru, située rue du Lycée, à Cahors et tenue par M^{me} veuve LAFON (Hélène). S'adresser pour traiter à ladite veuve LAFON, propriétaire de l'établissement.

Toutes facilités pour le paiement.

OFFRE D'AGENCE

Dans chaque commune de France, pour un article facile pouvant rapporter 1,000 fr. par an, sans rien échanger à ses habitudes. S'adresser franco à M. Sanglard, 14, rue de Rambuteau à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix-courants.

VICHY

Admission : Paris, 22, boul. Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des sources. Elles sont d'un goût agréable et d'un effet certain contre les maux d'estomac et les digestions difficiles.

SELS DE VICHY POUR BAINS. — Un Rouleau pour un Bain, pour les personnes ne pouvant se rendre à Vichy. Excellent bonbon très-digestif.

Pour éviter les contrefaçons exiger sur tous les produits la marque du **CONTROLE DE L'ÉTAT**

Cahors, chez M. Dulac, pharmacien

A LOUER

UN CAFÉ

A LIBOS, (Tarn-et-Garonne)

Bonne position. — S'adresser à BIOTTE, de Libos